



Bonjour à Tous,

En cette période de crise, nous venons tout d'abord espérer, pour vous et vos proches, un minimum de sérénité, de santé et de moral.

Depuis la mise en œuvre de l'école à distance, et du retour partiel des élèves dans les établissements, quelques-uns parmi vous nous ont interrogés sur le maintien de la contribution des familles à l'OGEC.

Pour pouvoir bien comprendre les décisions prises par l'équipe de l'OGEC concernant votre contribution, il nous paraît normal de vous rappeler quel est notre fonctionnement financier.

Nos recettes et nos charges :

Le forfait Communal, il finance le fonctionnement des écoles (Charges d'énergie, d'assurance, d'entretien, de salaires des personnels OGEC, et de certaines fournitures et projets pédagogiques).

Votre Contribution, elle est essentielle et finance l'ensemble des travaux, charges d'emprunts ayant financé les bâtiments. Elle prend également en charge les frais qui nous sont imposés par le fonctionnement de nos institutions (DDEC, UDOGEC, UROGEC, Tutelles, Fonds de Solidarité,...).

Pourquoi la contribution financière des familles est-elle maintenue ?

La décision sanitaire gouvernementale de fermer les établissements n'a pas stoppé l'activité scolaire à travers la continuité de l'école à la maison, l'accompagnement des élèves, le lien avec les familles...

Le contrat d'association avec l'Etat, qui perdure durant ce temps particulier, rend de fait légale la poursuite de la contribution versée par les familles.

Les locaux continuent à être entretenus et financés par l'OGEC qui poursuit le plan de financement de ses investissements immobiliers et doit de ce fait maintenir la contribution des familles.

Que puis-je faire si je suis en difficulté financière ?

Au regard des éléments présentés ci-dessus, l'OGEC ne peut accorder de dispense de paiement de la contribution des familles.

Cependant, nous restons à votre écoute afin que nous puissions trouver ensemble des moyens pour reporter ou d'étaler vos versements en cas de difficultés.

N'hésitez pas à nous contacter !

Nous vivons tous une situation inédite. Soyez sûr que l'ensemble de l'équipe OGEC (parents des Écoles Notre Dame, de l'Alliance et du Collège) ainsi que les chefs d'établissements mettons tout en œuvre afin que l'organisation des écoles et la protection de tous soient assurées dans le respect des protocoles fournis par l'institution et le gouvernement.

En espérant avoir pu répondre à vos interrogations, prenez soin de vous.

Cordialement

François Rondeau

Président de l'OGEC de Challans

Charles Giraudet

Chef d'établissement

Hervé Rocand

Chef d'établissement

